

SES PARENTS

Jasmine est née, il y a dix-huit ans, dans cette île de l'archipel des Comores, entre Afrique et Madagascar, qui est devenue le cent unième département français. Le hasard ou le destin avait voulu que ses parents s'y rencontrent.

C'est récemment, au cours d'un séjour dans son île natale, qu'elle a appris qu'elle était d'origine malgache par sa grand-mère maternelle. Celle-ci était venue de Madagascar pour épouser un Mahorais.

Quant à sa mère, quoiqu'elle parût plus âgée que son âge, elle venait d'avoir dix-sept ans quand elle avait rencontré le père de Jasmine. Comme beaucoup de jeunes filles mahoraises de cette époque, elle ne songeait qu'à une chose : quitter le toit familial où s'entassaient toute une kyrielle d'enfants dont elle était obligée de s'occuper. Étant l'aînée des filles, elle remplaçait leur mère qui vivotait grâce à un petit étal de légumes au marché de Mamoudzou, la *capitale*. Elle avait donc très peu fréquenté l'école de la République et son bagage scolaire était mince.

L'enfance de la mère de Jasmine avait été celle de bon

nombre de femmes mahoraises ou d'origine étrangère, Comoriennes ou Malgaches pour la plupart.

En effet, suivant en cela la tradition musulmane propre aux Comores depuis des siècles, sa mère était propriétaire de leur maison. Mais, son père, comme beaucoup d'hommes de son âge, était polygame et avait d'autres épouses plus jeunes et des enfants ailleurs dans l'île. Il ne faisait que de courtes apparitions dans le foyer. À cette occasion, il apportait un sac de riz, quelques kilos de mabawas, autrement dit des ailes de poulet, un régime de bananes vertes, voire quelques billets de banque. Et, parfois, faisait un enfant de plus à sa femme.

Ce n'était jamais un père aimant que la maman de Jasmine retrouvait alors, mais un véritable censeur qui s'intéressait davantage à ses résultats obtenus à l'école coranique qu'à ceux de l'école de la République.

En son absence, c'est la mère de famille qui régénait tout, s'ingéniant à élever ses enfants dans le respect des traditions. C'est pourquoi, nulle égalité entre eux. Ceux qui avaient eu la chance de naître garçons étaient privilégiés. Considérés comme de petits dieux à leur naissance, en grandissant ils avaient tous les droits jusqu'à ce qu'ils deviennent à leur tour des maîtres et seigneurs. Pour leurs frasques, beaucoup d'indulgence et quand devenus adolescents ils rêvaient d'indépendance, ils pouvaient aller construire leur cabane de célibataire, leur *banga*, à l'orée de

la brousse. Pour les filles, obligation de rester sous le toit familial jusqu'à leur mariage. C'étaient elles aussi qui devaient seconder leur mère dans tous les travaux ménagers et aller faire la lessive à la rivière. D'études point.

La mère de Jasmine rêvait d'une autre vie que celle qu'avait eue sa mère et voulait s'émanciper de la tutelle familiale.. C'est pourquoi, le samedi soir, elle mettait sa tenue la plus sexy après s'être fait natter les cheveux pendant des heures et allait danser au Mahaba Club, la discothèque branchée de l'île où se rendaient tous les *m'zungus*, c'est-à-dire les Blancs, esseulés.

C'est là qu'elle avait rencontré le père de Jasmine.

La trentaine, célibataire, il avait signé un contrat de deux ans comme professeur au lycée de Mamoudzou où il venait de commencer à enseigner. Il n'était pas laid, avait un traitement confortable grâce à sa prime d'expatrié, savait bien se déhancher sur les rythmes tropicaux et n'était pas avare de compliments. Pour elle, il était symbole de liberté et d'une vie aisée.

Ce qui devait arriver arriva et... Jasmine naquit neuf mois plus tard dans la plus grande maternité de France, voire d'Europe. Un établissement hospitalier qui accueillait non seulement les Mahoraises mais aussi toutes les femmes enceintes arrivées clandestinement des îles comoriennes.

Conscient de ses responsabilités, le jeune homme déménagea de son studio pour louer une maison dans le quartier